

Paris, le 29 mai 2012 n°82 /D030

## **AVIS D'OPPORTUNITÉ**

## Enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME)

Type d'opportunité : renouvellement d'enquête

Périodicité : mensuelle

Demandeur : Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS). Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie.

Au cours de sa réunion du 3 mai 2012, la commission Démographie et questions sociales a examiné le projet d'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME).

Une enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée chaque mois par les Etats membres de l'Union européenne afin de suivre l'opinion que portent les ménages sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle. Cette « enquête auprès des consommateurs » (consumer survey), baptisée CAMME en France et ayant fait l'objet d'une importante refonte en 2003, a pour objectif de recueillir, mois par mois, des informations sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne.

L'enquête CAMME mesure également les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages (évolution des prix, etc.) et fournit ainsi une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française et aux prévisions à court terme de consommation des ménages.

Le questionnaire est organisé de la façon suivante :

- une partie introductive, le « module de gestion », qui permet de déterminer le répondant et le module « sociodémographique », qui décrit succinctement le ménage et les caractéristiques du répondant lors de la première interrogation ;
- le module « conjoncture », cœur du dispositif, composé des questions harmonisées au niveau européen, et comprenant une partie « opinion sur la conjoncture générale en France», sur les 12 mois passés et sur les 12 mois à venir (situation économique générale, chômage, inflation, opportunité d'acheter, d'épargner ...) et une partie « opinion sur la situation économique du ménage » également passée et à venir (niveau de vie, opportunité d'épargner, intentions d'achat d'un logement, d'une voiture...) ;
- le cas échéant et sur un mois donné, une micro plateforme additionnelle de 20 questions maximum, sur des sujets très variables liés à l'actualité ou à la conjoncture.

L'enquête est une réponse à un appel d'offre avec subvention de la Commission européenne, qui définit entièrement le cœur du questionnaire de l'enquête. La Commission (son service statistique Eurostat) intègre depuis 1972 l'enquête CAMME parmi les 11 enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee au sein du Système Européen Harmonisé des enquêtes de conjoncture. Les plateformes répondent à des besoins du système statistique national et sont actuellement utilisées trois fois par an : l'une, portant sur les difficultés des ménages en matière de logement, est déployée en avril et octobre et exploitée par l'Insee ; l'autre, portant sur les pratiques environnementales, est conduite en novembre à la demande du Service de l'Observation et des Statistiques (SoeS) du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement) sur les pratiques environnementales.

L'enquête porte sur les ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone, présents dans l'annuaire Pages Blanches et résidant en France métropolitaine. Une extension dans les DOM serait étudiée si la Commission européenne en faisait la demande. Les ménages sont enquêtés en trois vagues, trois mois de suite, selon un panel rotatif renouvelé par tiers à chaque vague. Environ 1600 questionnaires sont renseignés chaque mois.

L'enquête est effectuée sous la forme d'un questionnaire informatisé par téléphone par un enquêteur du réseau de l'Insee. La période de collecte est d'environ trois semaines. Le module socio-démographique est posé uniquement en vague 1 (vague entrante), et les questions de conjoncture à chaque interrogation. La durée d'enquête est en moyenne de 13 minutes à la 1<sup>ère</sup> interrogation, de 8 minutes aux deux suivantes. La présence d'une plate-forme, un mois donné, peut faire augmenter la durée d'enquête au maximum de 8 minutes supplémentaires en moyenne.

Les tableaux sont envoyés chaque mois à la Commission européenne selon un calendrier de diffusion très strict. Ils alimentent aussi les comptes nationaux trimestriels et des bases multisources. L'Insee publie en outre, chaque fin de mois, sous sa responsabilité, un numéro mensuel d'« Informations Rapides », fréquemment commenté dans les médias sous la désignation de « moral des Français ». Des fichiers anonymisés de production et de recherche portant sur une année sont mis à disposition des chercheurs via le centre dédié Quételet en juin de l'année suivante.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête y compris concernant les projets éventuels évoqués ci-dessus (extension aux DOM, nouvelles plateformes ...).

L'opportunité est accordée pour une durée maximale de cinq ans à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.